Nations Unies S/PV.4460 (Resumption 2)



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4460e séance

Mercredi 30 janvier 2002, à 16 h 35
New York

Président :	M. Gayan	(Maurice)
Membres :	Bulgarie	M. Komarov
	Cameroun	M. Belinga-Eboutou
	Chine	M. Chen Xu
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Rosenblatt
	Fédération de Russie	M. Konuzin
	France	Mme d'Achon
	Guinée	Mme Camara
	Irlande	M. Ryan
	Mexique	M. De Alba
	Norvège	M. Kolby
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Harrison
	Singapour	M. Mahbubani

Ordre du jour

La situation en Afrique

Lettre datée du 10 janvier 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2002/46)

02-23586 (F)



La séance est reprise à 16 h 35.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Ghana. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Effah-Apenteng (Ghana) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite, Monsieur le Président, de l'occasion qui lui est donnée de participer à ce débat, et souhaite féliciter votre pays d'avoir présidé avec tant de succès les travaux du Conseil ce mois-ci. Nous vous félicitons également de votre initiative de faire en sorte que l'Afrique demeure une question prioritaire à l'ordre du jour du Conseil.

Au cours des deux dernières années, le programme de travail du Conseil a compris différentes questions touchant l'Afrique, qui doivent continuer de retenir l'attention du Conseil si cet organe doit assumer avec efficience et efficacité la responsabilité que lui confère la Charte quant au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Par conséquent, le Ghana adresse ses éloges au Conseil pour ce qu'il a fait jusqu'à maintenant, en particulier aux membres qui ont utilisé leurs présidences pour mettre l'accent sur les questions africaines. Nous sommes encouragés par la décision du Royaume-Uni, annoncée hier par la baronne Amos, d'utiliser sa prochaine présidence du Conseil, en juillet prochain, pour axer encore davantage les travaux du Conseil sur l'Afrique.

Les crises persistantes dans de nombreuses régions de l'Afrique constituent une indication claire de la nécessité d'adopter une démarche plus globale et plus intégrée pour faire face aux problèmes multiformes du continent. À cet égard, ma délégation accueille avec satisfaction les observations faites par la Vice-Secrétaire générale, qui a mis en lumière les problèmes auxquels le continent est confronté et le rôle que la communauté internationale doit continuer de jouer dans leur règlement.

Nous nous félicitons vivement de la présence dans la salle du Conseil du nouveau Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Amara Essy, et de plusieurs ministres africains des affaires étrangères. Nous estimons que leurs contributions aussi ont donné le ton à ce débat.

Aucune région n'est à l'abri des conflits, et l'Afrique ne fait pas exception à cette règle. Ainsi, tant que les sociétés évolueront et que les expériences changeront, les tensions dans les communautés et les États en seront une conséquence naturelle. Il est crucial d'avoir la capacité de faire face promptement et résolument à ces tendances, d'une façon qui ne gêne pas le développement des sociétés. La vulnérabilité de l'Afrique, à notre avis, découle principalement de faiblesses institutionnelles dans ses systèmes économiques et politiques, qui entravent la capacité de nombreux pays africains de prévoir, prévenir et gérer les tensions ou les conflits lorsqu'ils surviennent. De plus, face à ces mêmes contraintes, les leçons nécessaires ne sont pas tirées pour prévenir la réapparition de tels conflits.

La situation en Afrique n'est pas totalement sombre. Dernièrement, il y a eu des évolutions positives dans des zones de conflit comme la Sierra Leone, la République démocratique du Congo et le Burundi. Les pays africains ont reconnu que l'Afrique a en fin de compte la responsabilité de s'en sortir elle-même, et nombreux sont les États africains, dont les dirigeants, grâce à un attachement véritable à l'établissement du pluralisme démocratique, y compris la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, mettent progressivement en place des politiques qui vont apporter la stabilité, la transparence, la responsabilité et en fin de compte la paix et la sécurité. Compte tenu de l'interdépendance entre la paix, la sécurité et le développement, plusieurs pays africains ont aussi mis en oeuvre – douloureusement – des politiques axées sur le marché, notamment en libéralisant et en privatisant leurs économies.

Mon propre pays, le Ghana, met en oeuvre des réformes économiques depuis plus d'une décennie. Récemment, nous avons tenu avec succès des élections au plus haut niveau, et réalisé un transfert sans heurt du pouvoir d'un parti à un autre, dans une atmosphère de paix et de calme. Des efforts énergiques sont toujours en cours dans le cadre de la nouvelle politique du Gouvernement dite de « l'âge d'or des affaires » pour garantir la pleine participation du secteur privé dans la gestion économique nationale, qui est une condition *sine qua non* d'un développement rapide.

Toutefois, nous devons être francs et admettre que, malheureusement, il y a plusieurs conflits à l'intérieur d'États qui continuent de faire rage en Afrique. De plus, après des années de réformes économiques douloureuses, seuls quelques pays africains ont trouvé dans la période postérieure à la

libéralisation la voie attendue d'une croissance soutenue. Par conséquent, nos gouvernements ne disposent pas de ressources suffisantes pour financer les programmes sociaux essentiels, tels que ceux qui relèvent des domaines de la santé et de l'éducation, considérés comme fondamentaux pour tout effort soutenu visant à s'attaquer au problème endémique de la pauvreté, qui est l'une des nombreuses causes de conflit dans la région. Nos problèmes ont été aggravés par le fléau du VIH/sida et d'autres maladies endémiques comme la tuberculose et le paludisme.

Mais, nous devons aussi être réalistes et reconnaître que les programmes de développement en Afrique sont également touchés par un certain nombre de facteurs externes. Ces facteurs comprennent des prix non rentables pour nos produits d'exportation, des termes de l'échange défavorables, le montant total de la dette et le manque d'accès aux marchés des pays développés dans une période où l'aide publique au développement a considérablement baissé.

La communauté internationale, et en fait le Conseil, ont été particulièrement préoccupés par des conflits qu'attise un accès facile aux armes, qui sont souvent achetées par des acteurs non étatiques de connivence avec certains gouvernements. Ces armes classiques ont eu tendance à exacerber inutilement et à prolonger les tensions, malgré les efforts déployés pour les gérer et les régler. Le Conseil lui-même a tenu un débat public sur cette question, au lendemain de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, pour considérer son rôle dans ce processus. Nous attendons avec impatience que d'autres mesures soient prises sur cette question, compte tenu de son importance, surtout pour l'Afrique.

Nous pensons que la communauté internationale doit demeurer attachée à l'important processus de prévention et du règlement des conflits, ainsi qu'au maintien de la paix en Afrique. Le Conseil de sécurité pourrait être le fer de lance de ces efforts, faisant preuve du même sens de l'urgence que celui avec lequel il traite d'autres questions prioritaires.

À cet égard, le Conseil devrait se fonder sur le rapport du Secrétaire général, publié en 1998, sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Le Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, créé pour suivre la mise en oeuvre des recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général, a déjà fait quelques suggestions utiles qui, si elles sont attentivement examinées et mises en oeuvre, feraient beaucoup pour régler la situation en Afrique. Le Conseil de sécurité pourrait compléter les efforts de l'Assemblée générale en encourageant l'appui à la mise en oeuvre des recommandations du Secrétaire général.

Les efforts déployés actuellement en Afrique pour régler les questions de gouvernance, de prévention des conflits, de paix et de sécurité par le biais du nouveauPartenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) offrent une plate-forme commune pour les actions et les démarches du Conseil de sécurité. Cette plate-forme, fondée sur un traitement global des liens entre paix et développement et une reconnaissance du rôle principal de l'Afrique dans son propre développement, renforce également la cohérence et la coordination des rôles des organes de l'ONU, y compris au niveau du Secrétariat. Nous prions instamment le Conseil de coopérer étroitement avec les organes pertinents du NEPAD et avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA) afin de renforcer l'efficacité et l'effet de l'appui de l'ONU et son rôle en Afrique.

Sur la prévention, la gestion et le règlement des conflits en général, nous souhaitons dire que nous avons remarqué que le Conseil de sécurité est de plus en plus désireux, si pas impatient, de se retirer des zones de conflit, surtout en Afrique, avant que la situation ne se stabilise réellement, mettant par là en danger l'ensemble du processus de paix. Il pourrait difficilement y avoir une plus belle démonstration de l'engagement du Conseil que s'il reste pleinement engagé dans tous les aspects du processus, en particulier dans la période après le conflit – même à une échelle fort réduite – jusqu'à l'instauration d'une paix durable.

La communauté internationale a reconnu depuis longtemps l'importance cardinale du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion dans le règlement des conflits et la consolidation de la paix. Nous partageons toutefois l'avis selon lequel lorsqu'il s'agit de la réinsertion des anciens combattants, très souvent, les ressources appropriées ne sont pas fournies, ce qui peut conduire à un retour au conflit. Ici encore, le Conseil devrait explorer les possibilités de mobiliser les ressources au-delà des annonces de contributions

volontaires, dont la réalisation demeure souvent fort éloignée des besoins des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

Nous souhaitons en outre que le Conseil continue de chercher les moyens d'utiliser des mécanismes créatifs comme la nomination d'envoyés spéciaux et l'envoi de missions du Conseil de sécurité dans les zones de conflit. Il serait prudent que le Conseil envisage d'utiliser certains de ces mécanismes de façon préventive et proactive, avant que les conflits n'éclatent réellement.

Un certain nombre de pays africains ont la volonté politique de participer à des opérations de maintien de la paix mais manquent de la capacité pour ce faire. Le Conseil de sécurité pourrait donc examiner les moyens permettant d'aider ces pays à développer leurs capacités dans ce domaine afin de permettre à davantage de pays africains de participer aux activités de maintien de la paix sur le continent et ailleurs.

Si nous reconnaissons la nécessité des sanctions, et nous aimerions voir le renforcement des embargos sur les armes dans certains cas, nous estimons également que le Conseil de sécurité devrait veiller à ce que les civils innocents et les États tiers ne soient pas indûment touchés. Nous prions donc instamment le Conseil d'envisager l'imposition de « sanctions intelligentes », comme recommandé par son propre Comité sur cette question.

Nous nous félicitons de l'importance de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine sur la prévention des conflits régionaux, puisque cette dernière dispose d'un Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. Nous souhaitons lancer un appel au Conseil de sécurité pour qu'il continue d'aider l'OUA dans le renforcement de ses capacités afin de lui permettre de jouer le rôle envisagé pour elle.

Nous voudrions voir davantage de détermination dans la coopération entre l'OUA et l'ONU. Maintenant que l'OUA se transforme en Union africaine, il pourrait y avoir des enseignements à tirer du processus de réforme institutionnelle de l'ONU elle-même et d'autres organisations semblables afin que cette relation soit renforcée. À cet égard, nous notons la présence de M. Javier Solana, Haut Représentant de l'Union européenne, dont la participation symbolise les liens étroits de l'Union européenne avec l'Afrique. Étant donné les liens historiques entre l'Afrique et l'Europe, nous espérons que l'Union africaine naissante sera également capable de tirer profit des expériences de l'Union européenne.

La pertinence des organisations sous-régionales pour traiter des conflits, tant internes aux États qu'entre États, surtout en Afrique, a été reconnue compte tenu de leur proximité par rapport aux zones de conflit et de leur utilité pour consolider les efforts globaux de règlement de conflits dans une région particulière. Les rôles positifs joués par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe, en particulier, sont bien connus. Le Conseil doit maintenant examiner comment il peut contribuer au renforcement des capacités de ces instances sous-régionales afin de leur permettre de s'acquitter plus efficacement de leurs responsabilités dans les zones de conflit.

À cet égard, nous nous félicitons de la décision de créer un Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et nous attendons la nomination rapide d'un représentant spécial du Secrétaire général pour coordonner les efforts de l'ONU en matière de prévention des conflits et à la consolidation de la paix après les conflits. Nous reconnaissons que cette mesure témoigne de la pertinence d'une démarche d'ensemble qui s'attaque aux causes profondes des conflits et des conflits potentiels, y compris les facteurs politiques, économiques et sociaux. Le Ghana attend du représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest qu'il travaille en coopération étroite et en harmonie avec les dirigeants de la sous-région, notamment avec le Secrétaire exécutif de la CEDEAO. Le succès de ce bureau sous-régional apporterait des enseignements utiles pour les autres régions en Afrique et au-delà.

Enfin, nous croyons que le moment est venu pour le Conseil de sécurité – après avoir consacré 60 % de ses activités aux questions africaines au cours des deux dernières années – de traduire ses idées et décisions dans la réalité et de joindre les actes à la parole. À cette fin, nous prions instamment le Conseil, en s'inspirant de ses propres meilleures pratiques, d'envisager la création d'un mécanisme qui aidera à coordonner et à faciliter la mise en oeuvre rapide de tous les programmes et décisions relatifs à l'Afrique.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais réitérer

mon appel d'hier afin que les orateurs limitent autant que possible la durée de leurs déclarations. À 17 h 30, nous tiendrons des consultations sur le Moyen-Orient, et j'espère arriver au bout de la liste des orateurs d'ici là.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est la représentante de la Jamaïque. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mlle Durant (Jamaïque) (*parle en anglais*) : La Jamaïque est heureuse que Maurice ait organisé ce débat public sur la situation en Afrique. Le fait que vous, Monsieur le Ministre des affaires étrangères, présidiez cette séance est une démonstration supplémentaire de l'attachement de votre pays à la promotion de la paix en Afrique. Je souhaite également féliciter l'Ambassadeur Koonjul et son équipe de l'excellente direction qu'ils ont apportée au Conseil de sécurité au cours de ce mois.

La participation à ce débat de la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, du Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine et de plusieurs Ministres – de pays membres et non membres du Conseil de sécurité – ainsi que du Président du Conseil économique et social, témoigne de l'importance que la communauté internationale accorde aux questions africaines.

La description dans les grandes lignes par la Vice-Secrétaire générale Louise Fréchette des mesures pratiques prises par l'ONU pour mettre en oeuvre le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique confirme le rôle de l'ONU et l'engagement du Secrétaire général envers la cause de la paix en Afrique. Le Secrétaire général de l'OUA, S. E. Amara Essy, nous a donné son point de vue sur la manière dont le Conseil de sécurité, en partenariat avec l'OUA, peut le mieux aider à instaurer la paix sur le continent. Ce débat souligne une fois encore la nécessité d'une collaboration plus étroite entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales – une question qui revêt l'intérêt constant du Conseil de sécurité dans l'exécution de son mandat maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Nous estimons que les mesures concrètes contenues dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits en Afrique peuvent renforcer les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine. À cette fin, la Jamaïque soutient l'appel lancé en vue du renforcement du Bureau des Nations Unies auprès de l'OUA à Addis-Abeba.

Nous appuyons également la suggestion faite hier pour que le Conseil explore les moyens de faire participer l'OUA à la planification de ses missions dans les zones de conflit. En outre, l'ONU doit fournir une assistance aux pays africains en étudiant les voies permettant aux organisations d'intégration régionales et sous-régionales de contribuer à la discipline économique et à des politiques économiques saines, et en facilitant la mise en place de relations institutionnelles et de confiance solides entre des pays voisins. À cet effet, nous apprécions les mesures prises pour créer le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général en Afrique de l'Ouest, et espérons que ce bureau sera pleinement opérationnel dans les meilleurs délais.

Si ma délégation est d'accord pour estimer qu'une stratégie intégrée et globale impliquant des gouvernements, le système des Nations Unies et des organisations régionales et sous-régionales est vitale pour une solution soutenue et durable aux problèmes africains, elle est également d'avis qu'il faut tout aussi insister sur la mise en place d'un mécanisme intergouvernemental efficace au sein du système des Nations Unies qui aidera à prévenir d'autres conflits, à rétablir la paix et la sécurité et à promouvoir le développement socioéconomique. C'est dans ce contexte que la Jamaïque continue d'insister sur le besoin d'une collaboration accrue entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social.

La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour traiter des causes profondes qui sont souvent à l'origine de contraintes socioéconomiques et de développement. Il est de plus en plus évident qu'il existe un lien intrinsèque entre la prolifération des conflits, les problèmes économiques persistants, le commerce illicite des armes légères et le flux des réfugiés et des personnes déplacées sur le continent. Le système des Nations Unies, y compris les fonds, programmes et organismes, et les institutions de Bretton Woods doivent collaborer avec l'OUA et avec l'organisation appelée à lui succéder, l'Union africaine, et les organisations sous-régionales dans la prise en charge de ces problèmes.

Nous considérons également comme une stratégie complémentaire le nouveauPartenariat pour le

développement de l'Afrique (NEPAD), dont l'objectif est de créer les conditions du développement socioéconomique en Afrique.

Au cours des deux dernières années, il y a eu des progrès substantiels dans le règlement d'un certain nombre de conflits en Afrique, notamment en Sierra Leone, en Éthiopie-Érythrée et en République démocratique du Congo. Le Conseil de sécurité a également pleinement appuyé l'initiative régionale sur le Burundi. Par ailleurs, nous avons encore besoin de déterminer la façon de traiter plus efficacement d'autres conflits interminables, notamment en Angola et en Somalie.

L'on doit également souligner le fait que l'aide au développement fournie à certains pays en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants, y compris des enfants soldats, est vitale pour la réussite des divers processus de paix. Dans ce contexte, les processus actuels de remise en état et de reconstruction, comme en Guinée-Bissau et en République centrafricaine, doivent disposer des ressources nécessaires pour éviter la reprise des conflits.

Le rôle de la société civile, notamment des organisations de femmes, en matière de prévention de conflits et de consolidation de la paix, est vital pour initier le dialogue dans plusieurs sociétés déchirées par la guerre en Afrique, comme dans les régions de l'Union du fleuve Mano et des Grands Lacs. Cette dynamique positive doit être encouragée par un appui concret de la communauté internationale. Les conflits en Afrique doivent être considérés comme affectant l'avenir de tout le continent, qui s'efforce d'exploiter tout son potentiel en matière de sécurité humaine, de développement économique et de paix durable.

Alors que notre attention se focalise sur le règlement des conflits actuels, et même s'il y a eu des réussites notables, la communauté internationale doit s'engager de nouveau à consacrer les ressources suffisantes à la prévention des conflits, en tant que priorité essentielle. Il n'y a pas d'absence d'accord sur les causes profondes des conflits. La misère économique et sociale et la pauvreté absolue ont été identifiées comme étant les causes principales. L'an dernier, le Secrétaire général, dans son rapport sur la prévention des conflits armés, a fait un certain nombre de recommandations sur les mesures que devraient prendre le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et les fonds, programmes et institutions des Nations Unies. Nous devons nous assurer que ces recommandations, qui ont été approuvées par tous les concernés, sont mises en oeuvre.

Le Conseil de sécurité, y compris lors du présent débat, assume un rôle directeur en faisant avancer ce programme. Nous devons progresser en coopérant pleinement avec le Conseil économique et social, qui assume des responsabilités essentielles dans ce domaine. Nous espérons que la participation du Président du Conseil économique et social à ce débat est un signe précurseur d'une relation et d'une coopération accrues entre ces deux organes.

Nos efforts en matière de prévention des conflits et de paix durable en Afrique ne doivent pas être simplement définis par ce débat. L'engagement du monde développé doit se concrétiser. Le prochain sommet de Monterrey sur le financement du développement fournit l'occasion aux pays développés de s'engager à prévenir les conflits armés et à soutenir la paix en Afrique et ailleurs. L'attachement au développement durable et à la réduction de la pauvreté doit être la première mesure dans l'élimination des causes des conflits.

Nous reconnaissons que les besoins ont substantiellement augmenté au cours de la dernière décennie, alors que les ressources disponibles sont gelées. Les ressources, qui étaient jadis liées à la lutte idéologique de la guerre froide, doivent à présent être libérées pour le développement humain.

Le Ministre O'Donnell, de l'Irlande, a indiqué durant ce débat que les objectifs du développement international de 2015 ne seront pas réalisés sans un leadership politique moral de la part des pays développés. Ma délégation se réjouit de voir l'Irlande et d'autres faire preuve d'un tel leadership.

La communauté internationale fait preuve de volonté politique face à certains problèmes, dont le fléau du terrorisme international n'est pas le moins important. Notre réaction face au terrorisme international au cours des derniers mois est sans précédent. La communauté internationale doit faire preuve de la même détermination pour éliminer les causes des conflits, telles que la pauvreté et le sous-développement – qui sont des terrains fertiles avérés pour le terrorisme. La baronne Amos, du Royaume-

Uni, a évoqué à juste titre les liens existant entre les conflits et le terrorisme.

Il ne fait pas de doute que les conflits violents en Afrique sont une menace à la sécurité mondiale, offrant des possibilités aux activités criminelles et terroristes internationales. Les Ministres irlandaise et norvégien ont souligné l'importance de faire face à la circulation illicite des armes légères et à la nécessité de mettre en oeuvre le Programme d'action de la Conférence internationale sur les armes légères.

La Jamaïque appuie pleinement la cause de la paix en Afrique. Nous espérons que la présente séance aura permis de semer les graines d'une coopération accrue, conduisant à une paix et à un développement durables en Afrique et à l'avènement d'un monde meilleur pour tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante de la Jamaïque des paroles aimables qu'elle m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Inde. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous exprimer notre gratitude pour avoir convoqué un débat public sur cette importante question. Je voudrais également vous souhaiter la bienvenue à New York. C'est un grand plaisir de vous voir présider cette séance. Votre présence durant toute la séance témoigne de l'importance que vous accordez à la question. Suivant vos recommandations, je vais abréger la déclaration que je me proposais de faire.

L'Inde entretient des relations permanentes avec l'Afrique, dont elle partage les préoccupations. Avec la fin de l'ère coloniale, nous considérions la libération de l'Asie comme inachevée sans celle de l'Afrique, et nous avons lutté pour des causes africaines depuis que nous sommes un Membre fondateur de l'ONU. Ainsi, la question de l'apartheid a été inscrite par l'Inde à l'ordre du jour des travaux de notre Organisation. Nous considérons le destin des pays indépendants d'Asie et d'Afrique comme étant lié dans la recherche d'un ordre mondial équitable, et nous apprécions tout particulièrement ce débat du Conseil portant sur un continent auquel nous rattachent des liens historiques de solidarité et des émotions particulières.

Nous voudrions aussi remercier l'Ambassadeur Koonjul pour les directives qu'il a préparées pour cette séance pour susciter un débat plus ciblé. Bien que les questions qui figurent sur la liste soient très pertinentes, nous n'aborderons que quelques-unes d'entre elles.

Au crédit de l'Afrique, des décennies après avoir conquis la liberté, elle a collectivement fait sien le principe résolu de la gouvernance participative, et la norme démocratique a déjà été établie sur le continent. La dynamique de la démocratie et les libertés fondamentales, constituent l'antidote de la répression, de l'injustice et de la marginalisation sociale, politique et économique. Les processus démocratiques nourrissent une culture de raison et de compromis et ils visent à parvenir à un équilibre dans l'allocation et la distribution des ressources. Ils garantissent l'ouverture et la transparence dans la prise de décisions et imposent à tous un sentiment de participation et de responsabilisation – et votre pays, Monsieur le Président, en est un brillant exemple. Ils permettent à tous de jouer un rôle dans l'avenir d'une société. C'est un hommage aux dirigeants africains et à la sagesse africaine que le continent ait entrepris une action collective pour montrer sa confiance dans ce processus, le renforcer et ne permettre aucune régression en stigmatisant les régimes qui usurpent le pouvoir par la force et des moyens inconstitutionnels. Sur cette question, l'Afrique montre l'exemple. L'ONU devrait en tirer des enseignements. Les partenaires de l'Afrique ont maintenant l'obligation de renforcer la détermination de l'Afrique par leurs actions en tout point et pour en garantir le succès par l'encouragement et une solidarité effective.

Monsieur le Président, votre question concernant le bilan des mesures prises par la communauté internationale pour prévenir l'instabilité intra-étatique et d'autres conflits en Afrique est très pertinente. Une honnête introspection révèlerait qu'il est au mieux mitigé. Il y a eu des succès, mais nous ne pouvons nous réconforter avec ces derniers. Un seul échec est déjà assez terrible, et en Afrique il y en a eu beaucoup. En Angola, le conflit n'aurait pas eu lieu ou n'aurait pas continué, avec son lot de souffrances et de pertes qui auraient facilement pu être évitées, sans l'implication peu judicieuse de la communauté internationale. Au Rwanda, c'est clairement une négligence tragique et l'abandon d'une action déterminée qui était nécessaire. En République démocratique du Congo, la

détermination, comme il a été rappelé au Conseil lors d'un débat précédent, est loin d'être ce qu'elle devrait être. On pourrait ajouter d'autres exemples, mais cela ne serait pas nécessaire. Il est clair qu'il y a eu des échecs de la part de la communauté internationale. Nous devons des enseignements pour notre engagement futur.

Certains pays africains ont le sentiment, partagé par de nombreux autres, que le maintien de la paix en Afrique n'a pas la priorité qu'il mérite. Souvent la réaction de la communauté internationale revient à faire trop peu trop tard. Un exemple récent est celui de la situation en République démocratique du Congo. L'ONU a été extrêmement prudente dans l'enseignement des opérations de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC). Bien qu'un certain degré de prudence soit certainement justifié, et devrait sans doute guider notre processus de décision, il est impératif que la communauté internationale dissipe tout doute possible concernant la négligence des besoins de l'Afrique, au regard de la rapidité avec laquelle elle peut réagir à des crises dans d'autres parties du monde, dont le Kosovo et le Timor oriental sont des exemples notables. La réticence des pays développés à participer de façon significative à des opérations telles que la MONUC accrédite encore plus cette opinion. Le Conseil, par sa résolution 1376 (2001) du 9 novembre 2001, avait appuyé les recommandations du Secrétaire général concernant le lancement de la phase III du déploiement de la MONUC. Presque trois mois plus tard, les États Membres attendent encore un plan d'opérations révisé pour la phase III. La prudence ne devrait pas revêtir l'aspect de la négligence.

On a également dit qu'il y avait une limite à ce que la communauté internationale pouvait faire. Le fait est que, même en termes comparables, le volume, la rapidité et l'ampleur de la réaction de la communauté internationale aux crises africaines n'ont pas été les mêmes que pour le Kosovo ou le Timor oriental. Il s'agit d'un point sensible également. Un exemple : le Kosovo dispose de 40 000 agents du maintien de la paix; la République démocratique du Congo, qui a une superficie supérieure à celle de l'Europe occidentale, en dispose environ 2 000. Nous devrions faire attention à ne pas susciter l'accusation de « favoritisme humanitaire ».

On a beaucoup fait pour améliorer la capacité de maintien de la paix de l'Afrique. Bien que des efforts méritoires aient été faits au niveau bilatéral, il y a malheureusement peu de progrès enregistrés s'agissant des efforts ambitieux lancés par le Secrétariat en août 1998 à cet égard. Une telle assistance devrait être soigneusement adaptée aux besoins de l'Afrique et être fondée sur des solutions élaborées par les pays du continent, au lieu d'être imposées de l'extérieur sous la forme d'obligations.

À cet égard, nous appuyons la coopération actuelle entre l'ONU et l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ainsi qu'avec les organisations sous-régionales en Afrique. Un certain nombre de pays africains sont devenus des pays fournisseurs de contingents importants, en particulier en Afrique. Toutefois, nombre d'entre eux manquent de ressources pour fournir des contingents pleinement équipés et autonomes. L'Assemblée générale et ses organes concernés devraient rapidement approuver les propositions du Secrétariat consistant à augmenter les stocks stratégiques de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour aider ces pays fournisseurs de contingents. Un autre élément important est la formation, et, à cet égard, nous sommes heureux de noter que le Secrétariat a commencé à prendre des initiatives pour améliorer qualitativement les normes de formation des pays fournisseurs de contingents.

Bien qu'à première vue l'idée de créer une capacité de maintien de la paix africaine soit attrayante, il faut émettre quelques mises en garde. Premièrement, elle ne devrait pas impliquer ou conduire à faire porter la charge du maintien de la paix en Afrique sur les africains. Le maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe tout d'abord et en premier lieu à l'ONU par l'intermédiaire du Conseil de sécurité. Il ne devrait pas y avoir de diversion de ce principe en transmettant cette obligation aux organisations régionales ou aux coalitions de volontaires. Dans ce cadre, la coopération avec les organisations régionales devrait, bien sûr, être saluée. Deuxièmement, le renforcement des capacités de maintien de la paix implique la mise en place des capacités militaires et des capacités logistiques y relatives. Ces dernières sont coûteuses à mettre en place et à entretenir. Il ne serait pas très cohérent au regard du message reçu par les pays africains de réduire leurs dépenses en matière de défense.

Le rôle important que jouent les organisations régionales et sous-régionales en ce qui concerne le règlement des conflits, le rétablissement et le maintien de la paix est largement reconnu. Les organisations régionales et sous-régionales peuvent jouer et jouent sans conteste un rôle utile, comme l'a fait l'OUA en Éthiopie et en Érythrée ou au Burundi. Nous appuyons le fait d'encourager leurs efforts et le renforcement de leur capacité. Toutefois, nous notons une tendance de la communauté internationale, particulièrement évidente en Afrique, à transférer sa responsabilité à sous-traiter des initiatives à des organisations régionales et sous-régionales, qui ne sont pas forcément outillées pour les assumer. Il faut mettre un point d'arrêt à cette tendance, et dans certaines situations où les organisations régionales et sous-régionales peuvent jouer un rôle significatif, elles devraient être soutenues tant politiquement, que – et c'est plus important encore – par une injection de ressources nécessaires.

Les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) constituent souvent une composante importante du maintien de la paix. L'expérience a montré que pour qu'un programme de DDR soit réussi, il faut un déploiement important de forces internationales de maintien de la paix, et des ressources financières adéquates. L'étude menée par l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement a montré de façon convaincante que c'était l'enseignement tiré du Libéria, lequel, malheureusement, a été ignoré en Sierra Leone voisine, et qui a dû être tiré de nouveau à grands frais. Nous félicitons le Gouvernement sierra-léonais d'avoir mené à bien le programme de désarmement au début de ce mois. Nous espérons que l'ONU et la communauté internationale analyseront soigneusement les enseignements tirés de leurs divers programmes de DDR afin d'éviter des erreurs coûteuses.

Nombre de massacres et de ravages gratuits ont été commis, souvent à l'encontre de civils innocents, de femmes et d'enfants, conduisant à la propagation et à l'exacerbation des conflits, à cause de la facilité d'accès aux armes légères. Mais la plupart de ces armes ne sont pas fabriquées en Afrique et elles sont souvent fournies de façon illégale. De par sa propre initiative, l'Afrique fait beaucoup pour résoudre ce problème. La Déclaration d'un moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères en Afrique de l'Ouest et la Déclaration concernant les armes à feu, les munitions et autres matériels connexes dans la Communauté de développement de l'Afrique australe en sont des exemples. Mais par elle-même, l'action entreprise par les pays africains ne sera pas suffisante. Elle doit être renforcée et soutenue par une retenue égale et par des actions équivalentes de la part de la communauté internationale. Nous avons deux suggestions à faire. Premièrement, comme pour les diamants des conflits et les drogues, le contrôle devrait être exercé là où il a le plus de chances d'être efficace : à la source de production. Il importe donc qu'un contrôle efficace soit exercé par les pays producteurs et exportateurs d'armes et de munitions. Deuxièmement, comme tout le monde le sait, une fois que les armes entrent dans le marché parallèle, il est presque impossible de contrôler leur mouvement. Il importe donc que la communauté internationale accepte l'obligation de ne pas fournir d'armes à des acteurs non étatiques. Cela permettrait de faire en sorte que les Savimbis et les Sankohs se voient privés de leurs moyens de mener la guerre.

La consolidation de la paix après les conflits dans les conflits à l'intérieur des États, comme c'est souvent le cas en Afrique, est par définition une approche multidisciplinaire, qui comprend, entre autres, la création d'institutions, la justice, le progrès économique et le développement social. Cependant, même si ces éléments sont cruciaux, ils ne relèvent pas du mandat du Conseil. En outre, le Conseil n'est pas qualifié pour faire face à ces activités. La responsabilité de ces activités incombe à l'Assemblée générale, et c'est dans cette instance que ces questions doivent être discutées et réglées.

L'Inde n'a pas d'égal en ce qui concerne sa participation aux opérations de maintien de la paix en Afrique. Elle a en effet participé, à un titre ou un autre, à chaque opération de maintien de la paix de l'ONU établie sur le continent, y compris à certaines des plus difficiles, comme par exemple au Congo, en Somalie, en Angola, en Sierra Leone et à présent en République démocratique du Congo. Un grand nombre de soldats indiens ont fait le sacrifice ultime pour la cause de la paix en Afrique, et il ne pourrait y avoir de meilleur témoignage de notre engagement durable à l'égard de la paix sur ce continent frère.

Cet engagement a été renforcé plus avant par des programmes de coopération bilatérale avec certains pays africains. Un grand nombre de militaires africains

suivent des cours de formation professionnelle dans des écoles de cadres et autres institutions de formation en Inde, y compris dans le Centre récemment établi à New Delhi pour le maintien de la paix de l'ONU.

Mais, plus important encore, conformément à notre ferme conviction qu'un élément clef de la solution à long terme des conflits est le progrès économique, nous avons accordé la plus haute priorité à la coopération technique et économique avec l'Afrique. Environ 15 000 candidats étrangers, essentiellement africains, ont suivi une formation en Inde dans différents domaines. Nous offrons environ 1 350 stages chaque année dans certaines de nos institutions d'enseignement les meilleures pour des stagiaires étrangers, dont près de 60% sont africains. Chaque année des milliers d'étudiants africains reçoivent des bourses importantes dans des universités indiennes. Pour nous, la coopération avec l'Afrique n'est pas simplement une orientation judicieuse – c'est un article de foi.

Nous espérons sincèrement que les délibérations d'aujourd'hui contribueront à élaborer de meilleures solutions aux problèmes de l'Afrique, mais, plus encore, qu'elles galvaniseront le Conseil et la communauté internationale dans leur volonté et leur détermination de relever plus résolument et plus rapidement les défis lancés à la paix et à la sécurité en Afrique, démontrant ainsi une réelle solidarité avec elle. L'Afrique ne mérite pas moins.

Avant de terminer, Monsieur le Président, je voudrais dire officiellement combien nous apprécions la contribution exceptionnelle que l'Ambassadeur Koonjul et son équipe dévouée ont apportée aux travaux du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Inde des paroles aimables qu'il a eues à l'égard de la présidence ainsi que de son équipe au Conseil de sécurité.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Ukraine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kuchinsky (Ukraine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'initiative prise par la délégation de Maurice de convoquer ce débat d'une importance capitale reçoit notre entier soutien et nous l'approuvons sans réserve. Nous nous réjouissons par ailleurs que le Ministre mauricien des affaires étrangères et de la coopération régionale préside cette importante réunion.

L'Ukraine considère ce débat de haut niveau au Conseil, avec la participation du Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), du Haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune de l'Union européenne, de Ministres des affaires étrangères et de nombreux amis de l'Afrique, comme une occasion exceptionnelle de recentrer l'attention et l'engagement de la communauté internationale sur le renforcement de la paix et de la sécurité dans la région et d'appuyer les efforts déployés par l'Afrique pour assurer à ses peuples la stabilité à long terme, la prospérité et la paix.

Il ne fait aucun doute que les conflits en Afrique représentent aujourd'hui un défi majeur pour le continent, ainsi que pour la sécurité et la stabilité mondiales. Malgré certains événements positifs – en Sierra Leone par exemple, ainsi qu'en Éthiopie et Érythrée –, le continent continue d'être déchiré par des armés conflits en République démocratique du Congo et au Burundi, par l'instabilité en Somalie et en Angola, et de devoir faire face aux problèmes de la consolidation de la paix après un conflit en Guinée–Bissau et en République centrafricaine. Confrontée à la violence incessante, aux indescriptibles pertes en vies humaines et aux souffrances humaines qu'endurent les populations civiles, particulièrement les femmes et les enfants, et à des millions de réfugiés, de rapatriés et de personnes déplacées, la communauté internationale ne peut se permettre de relâcher ses efforts.

Au cours de ces dernières années, le Conseil de sécurité des Nations Unies a conduit un front international pour faire face aux situations de conflit en Afrique. Pendant les deux années où l'Ukraine a été membre du Conseil, un certain nombre de questions importantes relatives aux situations de conflit en Afrique ont été évoquées au Conseil, et notamment les sources et les principales raisons des conflits, les approches visant à prévenir et traiter ces conflits et à protéger leurs victimes, et les différents aspects du maintien de la paix des Nations Unies et des sanctions.

Je dois mentionner les principales étapes qui ont été marquées dans le programme du Conseil, ces dernières années, relativement à l'Afrique, au cours desquelles les dirigeants mondiaux ont eu la possibilité de procéder à un échange de vues et de faire porter davantage l'attention de la communauté internationale

sur les questions les plus brûlantes du continent – je veux bien sûr parler de la convocation du « mois de l'Afrique » en janvier 2000, d'une réunion du Conseil au niveau des chefs d'État et de gouvernement qui a eu lieu le 7 septembre 2000, et d'une série d'initiatives prises en novembre et décembre 2001. Le débat d'aujourd'hui constitue un autre événement de cette nature et j'espère qu'il imprimera un nouvel élan à l'action internationale en faveur de l'Afrique.

L'Ukraine a toujours été déterminée à apporter une contribution pratique aux efforts de paix internationaux visant au règlement des conflits en Afrique. La participation de soldats de la paix ukrainiens à des missions de maintien de la paix des Nations Unies en Sierra Leone, en République démocratique du Congo et en Éthiopie-Érythrée, où ils ont parfois payé de leur vie, témoigne de cet engagement.

La nature complexe des conflits en Afrique nécessite une réaction globale intégrée et appelle des mesures tout aussi responsables au-delà du Conseil, de la part des autres organes pertinents des Nations Unies. À cet égard, nous nous félicitons de la participation du Président du Conseil économique et social. L'assistance internationale est un élément essentiel des efforts que déploie l'Afrique pour éliminer la pauvreté et promouvoir le croissance économique et le développement, afin d'abolir la culture de guerre et de promouvoir le culture de paix et de développement.

Le débat d'aujourd'hui attire tout particulièrement notre attention sur l'importance d'un engagement accru des Nations Unies en Afrique, comme d'une meilleure coordination et d'un meilleur dialogue avec les organisations régionales et sous-régionales. L'Ukraine accorde une importance toute particulière à la nécessité d'assurer le soutien continu de la communauté internationale aux efforts déployés par l'OUA, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et d'autres organisations sous-régionales africaines qui ont placé la prévention des conflits, la gestion des conflits et l'instauration de la paix au premier rang de leurs préoccupations.

Pour sa part, l'Ukraine a proposé de collaborer avec l'OUA aux efforts de développement du continent. Cette détermination a été réaffirmée en janvier par Yuriy Sergeyev, Secrétaire d'État du Ministère des affaires étrangères de l'Ukraine, lors de la visite qu'il a effectuée en Afrique dans ses entretiens avec le Secrétaire général de l'OUA. L'Ukraine est prête à mettre sur pied un partenariat constructif et une coopération intégrée avec l'Organisation de l'unité africaine.

L'Ukraine s'engage à maintenir son appui aux efforts entrepris par la communauté internationale, par solidarité avec l'Afrique, afin de renforcer la paix, la coopération et le développement dans le continent. Nous estimons que le nouveauPartenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), initiative qu'appuie l'OUA et qui a reçu l'approbation du monde entier, permettra de faire progresser la regénération de l'Afrique.

Enfin, je voudrais citer le Président de l'Ukraine qui a confirmé, lors du sommet du Conseil de sécurité de septembre 2000, que « l'Ukraine attend avec impatience le siècle de la renaissance africaine et elle se tient prête à accélérer sa venue » (*S/PV.4194, p. 15*).

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Ukraine des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Dorda (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, tout d'abord, au nom de ma délégation, je voudrais vous remercier personnellement et, par votre entremise, votre gouvernement, votre peuple, votre mission ici à New York, et l'Ambassadeur Koonjul, pour l'initiative que vous avez prise de convoquer cette réunion et dont nous sommes très heureux.

Deuxièmement, je voudrais remercier sincèrement le Secrétaire général, M. Kofi Annan, qui est celui qui s'intéresse de plus près aux questions africaines au sein de cette Organisation. Ses nombreux rapports au Conseil de sécurité ou aux autres organes de l'ONU témoignent de l'intérêt qu'il y porte. Je voudrais remercier également la Vice-Secrétaire générale des observations pratiques et importantes qu'elle a faites dans sa déclaration d'hier. Je voudrais aussi saluer les différents ministres africains qui sont venus spécialement venus ici pour participer au débat. Je salue aussi notre frère, le Secrétaire général de

l'Organisation de l'unité africaine, M. Amara Essy, et le remercie de sa déclaration et de tous les efforts qu'il a déployés pour l'Afrique. Nous sommes très optimistes que sa direction et ses compétences aideront l'Afrique à accéder à un avenir meilleur.

À propos du thème de notre débat « La situation en Afrique », je dirais que cette situation est déplorable. Nous souffrons de conflits, rivalités, dettes, maladies et pressions extérieures. Même la nature s'est déchaînée contre le continent. Nous avons connu la sécheresse et la désertification qui ont provoqué la faim en certains endroits. Nous avons connu des inondations qui ont entraîné des catastrophes dans d'autres, et même des éruptions volcaniques qui ont détruit des villes et des villages entiers.

En ce qui concerne les conflits, il ne faut pas s'étonner de ce que nous voyons en Afrique. D'un point de vue purement historique, il est facile de comprendre et d'interpréter les bouleversements sociaux graves qui surviennent sur notre continent. Les peuples et les pays que nous qualifions aujourd'hui de développés – du moins dans un sens matériel ou culturel – ont connu bien pire. Ils ont connu de nombreuses guerres civiles qui ont duré des siècles, ainsi que des guerres régionales et autres, qui ont débordé de leur continent pour atteindre le nôtre, guerres qu'ils ont qualifiées de « mondiales ».

L'évolution historique n'est pas régie par des décisions, mais par le temps. Nous autres, Africains, en raison de la colonisation, que nous habitions sous des tentes dans le désert ou dans les forêts, les villes étant tombées sous le joug de l'occupation, nous ne connaissons pas vraiment la stabilité qui a régné dans les sociétés urbaines. À ce jour, de nombreuses régions africaines ne connaissent pas la stabilité. Par conséquent, si nous envisageons cette question sous le bon angle historique, il en découle que notre situation est une conséquence naturelle du passé. Je ne dis pas qu'il faut accepter cela. Il faut y faire face et déployer tous les efforts possibles pour aider l'Afrique à s'urbaniser et à avancer sur la voie de la paix, de la stabilité, de la reconstruction et du développement.

Comment obtenir ces résultats? Lorsque le Conseil de sécurité assumera ses responsabilités, appuiera la stabilité et la paix et aidera l'Organisation de l'unité africaine et d'autres organisations régionales sur le continent africain dans leurs efforts, alors nous serons en mesure de réaliser notre objectif. Cependant, nous n'avons pas vu d'appui tangible de la part du Conseil. À cet égard, je reprends ce qu'a déclaré l'Ambassadeur Mahbubani hier. Les innombrables réunions tenues, les déclarations faites et les heures que nous consacrons à l'Afrique ne sont pas ce qu'attend ce continent. L'Afrique attend du Conseil de sécurité un travail sérieux, qui l'aide à panser ses blessures. Allez-vous être efficaces? Voilà ce que l'Afrique attend de vous.

Mon pays non seulement lance un appel général à l'action, mais s'efforce chaque jour d'agir. Nous ne lançons pas des appels à autrui en restant nous-mêmes inactifs. Pour être bref, je vais résumer ce que je voulais dire, mais je remettrai aux membres du Conseil des documents pour qu'ils voient le travail que nous accomplissons au quotidien dans mon pays pour l'Afrique, non pas pour nous vanter, mais pour montrer que nous sommes pratiques et que nous attendons la même chose des autres.

La Libye a lancé une initiative – qui est devenue par la suite une initiative conjointe avec l'Égypte – pour ramener la paix, la stabilité et la réconciliation au Soudan. Le Ministre soudanais des affaires étrangères, avant de quitter mon pays hier, a déclaré que cette initiative était un succès car, premièrement, elle s'étend à l'ensemble du Soudan et ne se limite pas à certaines régions. Deuxièmement, le résultat pratique de cette initiative a été de ramener tous les dirigeants de l'opposition au Soudan à la table des négociations et à mener un travail politique, à partir du Soudan.

Troisièmement, l'initiative ne se limite pas au Soudan. La Libye a déployé des efforts considérables visant à réconcilier nos frères au Soudan et en Ouganda. Dans ce but, le Président libyen s'est rendu deux fois en Ouganda et deux fois à Khartoum au Soudan. Cette réconciliation a abouti : le Président soudanais s'est rendu en Ouganda; le Président ougandais s'est rendu au Soudan; et les liens diplomatiques ont été rétablis. De même, la Libye a réconcilié le Soudan et l'Érythrée.

Quant à la Somalie, nous avons déployé de grands efforts, dès le début. Nous avons invité toutes les factions en Somalie à se réunir en Libye. Elles sont venues, et la conférence d'Arta a été un succès. La semaine dernière, le Président somalien, M. Salad Hassan, s'est rendu en Libye et les deux pays ont convenu d'adopter les mesures suivantes. Dans le domaine des armes, le Gouvernement somalien s'est

engagé à désarmer et à démobiliser tous les combattants, un processus que le Gouvernement libyen financera dans le cadre des fonds alloués à cet effet. C'est ce que nous faisons actuellement, de même que nous avons financé des efforts semblables dans d'autres pays africains. Le Gouvernement va rassembler ces armes et les détruire, comme cela a été le cas en Sierra Leone. La Libye versera également les salaires de l'armée et de la police pendant trois mois, à hauteur de 7,5 millions de dollars, conformément à l'accord entre les deux parties. Nous accordons une assistance scientifique ainsi qu'une assistance matérielle – une multitude de véhicules libyens qui seront utilisés par la police civile, par les fonctionnaires des douanes et même par les officiers de l'armée. Nous fournissons également une assistance afin de mettre en marche une centrale électrique et des générateurs à Mogadishu et contribuons à une société de pêche en mer qui a été établie conjointement par notre pays et Djibouti. Nous aidons ce pays également dans le secteur agricole.

En outre, nous avons coopéré avec le Burundi et participé aux réunions d'Arusha. Nous avons travaillé avec les pays du bassin du fleuve Mano et avec d'autres nations africaines, telles que la République démocratique du Congo, qui ont accepté de se réunir avec nous et qui ont convenu des textes qui figureront dans les documents que je vais remettre au Conseil. Nous avons également aidé à la réconciliation entre nos frères d'Éthiopie et d'Érythrée. Nous avons aidé nos frères de Sierra Leone, dont le Président s'est rendu dans mon pays pour nous remercier. Par ailleurs, nous avons envoyé un émissaire de haut niveau afin de participer aux cérémonies en Sierra Leone, y compris celle concernant la destruction d'armes que j'ai mentionnée auparavant.

Nous avons récemment informé le Conseil qu'après une année entière d'efforts continus, nous avions conclu un accord avec nos frères du Tchad, qui ont envoyé leurs représentants en Libye et accepté une proposition que nous leur avions soumise précédemment. Maintenant, le cessez-le-feu est instauré, le processus de paix a repris, et la Libye supervise la mise en oeuvre des différentes dispositions de l'accord.

Le Conseil de sécurité garde sans doute à l'esprit ce que la Libye a fait par deux fois afin de mettre fin aux effusions de sang en République centrafricaine et pour contenir la situation afin qu'elle ne déborde pas des frontières du pays. Nous sommes heureux des résultats que nous avons obtenus à cet égard et le dirigeant de la révolution libyenne, le colonel Muammar Kadhafi, a pris contact avec le Secrétaire général concernant les efforts de coopération et de coordination.

En outre, le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a récemment participé à une réunion avec 17 ministres africains. Cette réunion a constitué un comité pour le règlement des conflits en Afrique, et les résultats de cette réunion seront transmis au Conseil par la mission concernée.

J'ai parlé très brièvement afin de montrer que la Libye est engagée quotidiennement dans ses activités pour l'Afrique. En tant qu'Africains, nous voudrions présenter au Conseil de sécurité les demandes suivantes.

Premièrement, l'Afrique, continent pauvre, ne peut pas assurer le financement de forces de maintien de la paix dans toutes ses sous-régions. Nous demandons au Conseil de sécurité de gérer la situation en Afrique de la même manière qu'il gère les situations sur d'autres continents. L'Afrique ne peut pas fournir le financement, mais, point encore plus important, la communauté internationale devrait superviser toutes les opérations de maintien de la paix. Il est demandé à la Libye de fournir des millions de dollars afin de financer ces opérations. Nous acceptons cette responsabilité, mais nous voudrions une plus grande participation et un plus grand engagement de la part des autres parties afin que nous puissions poursuivre notre soutien. La Libye a dépensé 65 millions de dollars dans les quelques dernières années seulement pour des opérations de maintien de la paix exécutées par l'OUA, et par d'autres organisations régionales et sous-régionales sur le continent. Nous souhaitons que le Conseil de sécurité appuie les demandes faites par les organisations sous-régionales et l'Union africaine. Tout ce que nous demandons du Conseil, c'est un traitement égal.

Deuxièmement, concernant la situation économique, les membres se souviendront que lors de la cérémonie d'inauguration du Président Chavez du Venezuela, cette année, en qualité de Président du Groupe des 77 plus la Chine, M. Chavez a déclaré que la dette des pays d'Amérique latine était de 700 milliards de dollars. Ils ont payé les 700 milliards de dollars, mais ils doivent encore 900 milliards de

dollars. Ce fait est incroyable. Comment un continent peut-il payer 700 milliards de dollars et devoir encore 900 milliards de dollars? Ces chiffres proviennent du Fonds monétaire international et d'autres banques de développement. Si l'Afrique continue de cette manière, elle ne parviendra pas à s'acquitter de sa dette avant des siècles.

Ce que nous demandons est juste et légitime; nous ne demandons pas l'aumône. Tous ceux qui ont participé au pillage des ressources de l'Afrique, qui a atteint le point où des Africains ont été achetés et vendus et transportés au-delà des océans et des mers – même le nom africain Kinta Kunte a été changé en nom qui ne soit pas d'origine africaine –, doivent expier leurs erreurs passées en indemnisant l'Afrique pour les longues années de colonialisme et de pillages douloureux. Un premier pas consisterait à remettre sa dette à l'Afrique afin qu'elle puisse reprendre le chemin du progrès.

Même dans le domaine du VIH/sida, nous coopérons avec nos frères au Nigéria, bien que nous n'ayions pas d'industrie pharmaceutique qui soit capable de produire les médicaments nécessaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne de ses aimables paroles à mon égard.

Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de la Malaisie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Hasmy (Malaisie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je suis parfaitement conscient des contraintes de temps; je vais donc essayer de me conformer à votre demande et omettre certaines parties de la déclaration préparée.

Ma délégation est heureuse, Monsieur, de vous voir présider cette importante réunion du Conseil sur la situation en Afrique. Nous saluons Maurice pour avoir pris l'initiative de convoquer cette réunion du Conseil afin de discuter de ce sujet très important.

Ma délégation tient à remercier le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, M. Amara Essy, pour sa contribution au débat. Il nous a présenté la perspective du continent africain vue sous l'angle du Secrétariat de l'OUA, qui complète les points de vues et les perspectives donnés par les États Membres de cette organisation.

Je crois que tout le monde souscrit à l'analyse faite par le Secrétaire général sur les causes profondes des conflits en Afrique, contenue dans son rapport de 1998 sur le sujet. Parmi celles-ci, il y a notamment : les vestiges du colonialisme; les facteurs internes tels que les conflits interethniques; la faiblesse des structures étatiques et des institutions de gouvernance; la pauvreté et le retard économique; et des facteurs externes, telles que la compétition pour l'influence politique, notamment pendant la période de la guerre froide, et l'exploitation économique, qui a débouché sur l'État précaire et marginalisé d'aujourd'hui, situation dans laquelle se trouvent actuellement les pays africains.

Toutefois, toutes ces analyses sur les causes de conflit en Afrique ne doivent pas se limiter à un exercice académique auquel on a recours de temps en temps au sein du Conseil pour remplacer l'action pratique. Ce qui est plus important, c'est que le Conseil, et l'Organisation des Nations Unies en général, traitent sérieusement et systématiquement des causes profondes par des moyens qui, s'ils ne les suppriment pas définitivement, pourront au moins réduire au minimum le risque que d'autres conflits prolongés et l'instabilité qui les accompagne ne sévissent en Afrique.

Beaucoup d'orateurs ont souligné le rôle primordial et la responsabilité du Conseil dans la gestion des crises africaines. La Malaisie tient également à insister sur ce point important. Le Conseil, en s'acquittant des responsabilités qui lui sont conférées par la Charte, doit mener les efforts internationaux visant à gérer et résoudre les différents conflits du continent africain avec ses missions de maintien de la paix, dont font dorénavant partie les activités très importantes que sont le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) des ex-combattants.

Ayant été étroitement associé à l'initiative DDR lorsque la Malaisie siégeait au Conseil, je partage la préoccupation exprimée hier par la Vice-Secrétaire générale concernant les faiblesses actuelles du processus de DDR, particulièrement au niveau du volet réinsertion. On ne saurait trop insister sur la nécessité de mener à bien chaque volet de ce processus de DDR, si l'on veut empêcher toute reprise du conflit. Parallèlement, les autres organes et institutions concernés de l'ONU doivent faire partie intégrante du processus de consolidation de la paix après un conflit,

dont le succès est déterminant pour le processus de paix dans son ensemble.

M. Essy et Mme Fréchette ont tous deux insisté sur les liens institutionnels et les mécanismes de coopération et de coordination entre nos deux organisations, du type des consultations de haut niveau entre hauts fonctionnaires de l'ONU et l'OUA, ou des contacts importants de tous ordres et des concertations qui ont lieu aux autres niveaux. La présence de bureaux des Nations Unies dans un certain nombre de points chauds de l'Afrique, tels que l'Afrique de l'Ouest, et les missions sur le terrain de représentants du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires de l'ONU contribuent également à améliorer l'efficacité de la coopération et de la coordination entre les deux organisations.

Nous encourageons ces activités; il convient de les renforcer encore et de leur fournir l'appui nécessaire de façon à permettre à l'ONU et à l'OUA de travailler main dans la main en comprenant bien le rôle et la responsabilité de chacune. De même que l'ONU ne soit pas se laver les mains des conflits régionaux, elle ne doit pas non plus ignorer les contributions importantes que peuvent apporter les organisations régionales et sous-régionales à la gestion ou au règlement de ces conflits. Nous espérons voir ce partenariat, absolument essentiel, encore renforcé.

En ce qui concerne le Conseil, ma délégation appuie vigoureusement la pratique qui consiste à envoyer des missions du Conseil dans les zones de conflit, pour compléter les efforts déployés par le Secrétariat, mais surtout pour permettre aux membres du Conseil de mieux apprécier la situation sur le terrain et les complexités des problèmes auxquels ils font face. Nous aimerions également réitérer la suggestion que nous avions déjà faite, alors que nous siégions au Conseil, en faveur d'échanges de vues informels plus fréquents entre les membres du Conseil et le Secrétaire général et son équipe sur les questions délicates traitées par le Conseil – et parmi elles, bien sûr, les questions africaines – à l'écart des feux des projecteurs. Si ce n'est pas vraiment la même chose, l'idée de mettre en place un groupe de travail du Conseil de sécurité sur les questions africaines est excellente et mérite être appuyée.

De nombreux intervenants ont attiré l'attention sur les initiatives prises en Afrique aux niveaux régional et sous-régional et sur les succès modestes obtenus. On a souligné, notamment, les mesures déjà prises par l'Afrique pour se doter d'institutions et de mécanismes de prévention et de gestion des conflits en insistant sur l'appui et le partenariat attendus de l'ONU et des autres membres de la communauté internationale et de leurs organisations respectives.

Nous devons louer et appuyer vigoureusement ces initiatives, que l'Afrique a prises en dépit de toutes les contraintes qui pèsent sur elle. Dans la mesure où les États africains eux-mêmes reconnaissent leur responsabilité dans la gestion des questions africaines, et notamment des conflits, il incombe aux autres membres de la communauté internationale de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour appuyer ces efforts, sachant que l'insécurité et l'instabilité de l'Afrique ont des répercussions, directes ou indirectes, sur l'ensemble de la communauté mondiale. Dans ce monde interdépendant où nous vivons, l'appel de l'Afrique doit être non seulement entendu, mais également suivi d'actes de la part de la communauté internationale, notamment de l'ONU et des autres organisations internationales pertinentes qui peuvent contribuer à aider l'Afrique, notamment le G-8, qui a beaucoup d'influence.

Nous savons tous ce que sont les problèmes fondamentaux de l'Afrique, ce qu'il faudrait faire et où se trouvent les responsabilités. Ce qui importe, c'est de prendre plus de mesures de suivi, à tous les niveaux concernés, et notamment au Conseil et dans la communauté internationale, afin d'aider l'Afrique à s'attaquer aux problèmes dont elle est affligée. Pour cela, il faut qu'existe chez les membres du Conseil la volonté politique de prendre les mesures qui s'imposent et d'en assurer le suivi. Cette volonté politique d'agir et de faire face aux situations de conflit doit s'appliquer sans tenir compte du lieu où se déroulent les conflits, que ce soit en Afrique ou ailleurs. Sans cette volonté de prendre des mesures décisives, il y a un risque réel d'inaction, d'indécision et de paralysie du Conseil.

En retour, on risque de voir se généraliser les attitudes de scepticisme et de cynisme à l'égard de la capacité du Conseil de gérer les questions africaines. Il faut donc que les membres du Conseil, en particulier ses membres permanents, qui peuvent bloquer le consensus, gèrent ces questions importantes de paix et de sécurité en laissant de côté leurs intérêts politiques étroits pour penser à l'intérêt de la communauté internationale dans son ensemble. C'est la gageure que

devra tenir le Conseil en gérant, dans les mois et années à venir, les problèmes de l'Afrique et les autres problèmes dont il est saisi.

Certes, la volonté politique au sein du Conseil doit rencontrer en retour la volonté des États africains de se mesurer sérieusement aux problèmes qui les assaillent, c'est-à-dire de mettre leurs affaires en ordre. Nous sommes impressionnés, à cet égard, par la façon dont l'Afrique s'emploie, lentement mais sûrement, à prendre des mesures à cette fin. La communauté internationale doit jouer le rôle qui lui revient en veillant par son appui à assurer l'efficacité et le succès de tous les efforts entrepris par l'ONU et l'Afrique, et en assortissant son soutien politique de l'apport des contingents et des ressources financières et matérielles nécessaires.

Voici les réponses que nous avons tous à fournir, membres du Conseil, secrétariats de l'ONU et de l'OUA, autres organisations sous-régionales africaines, ou membres, en général, de la communauté internationale, qui avons tous foncièrement intérêt à voir la paix, la sécurité et la prospérité s'installer en Afrique. Nous attendons avec intérêt le prochain débat sur l'Afrique lors de la présidence du Royaume-Uni en juillet et au cours des prochaines séances prévues. Nous espérons que les débats futurs seront pragmatiques et feront fond sur tout l'acquis de la présente séance du Conseil.

La situation en Afrique exige plus que de plates expressions de soutien et de solidarité. Comme l'a dit aujourd'hui un ambassadeur africain, nous ne pouvons plus nous contenter de parler pour la forme. Le message de l'Afrique est clair et sans ambiguïté, et le sentiment d'impatience est palpable, comme on a pu le voir aujourd'hui dans certains discours d'orateurs africains. Le peuple africain attend que nous joignions le geste à la parole. Nous ne devons pas lui faire défaut et nous vous remercions, à cet égard, Monsieur le Président, du sentiment d'urgence que vous avez insufflé à ce débat sur la situation africaine. Comme toujours, la Malaisie apportera sa contribution à ce processus dans toute la mesure de ses moyens.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Kenya. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Jalang'o (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de m'avoir donné cette occasion de prendre la parole sur une question de l'importance de la situation en Afrique.

Monsieur le Ministre, je saisis cette occasion pour féliciter chaleureusement Maurice de son accession à la présidence, et saluer votre présence à nos côtés. J'adresse également mes félicitations aux nouveaux membres du Conseil et salue la présence du Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Amara Essy, ainsi que la déclaration très importante qu'il a faite hier au Conseil.

Ma délégation note avec satisfaction que depuis l'accession de Maurice à la présidence, il y a eu un regain d'attention pour les questions africaines. Espérons que la séance d'aujourd'hui contribuera aussi à recentrer l'attention sur l'Afrique et, par là, à faire progresser concrètement la situation. Cette réunion se concentrera sans aucun doute sur les acquis relatifs à l'amélioration de la paix et de la sécurité en Sierra Leone. Les gardiens de la paix de l'Organisation des Nations Unies ont accompli un travail louable et nous attendons avec intérêt les élections prévues en Sierra Leone. Nous manquerions à notre devoir si nous ne félicitions pas le Groupe d'observateurs militaires de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (ECOMOG), force régionale qui a répondu en premier à l'appel de détresse. Leur action opportune a sauvé de nombreuses vies humaines et prévenu bien des amputations.

Deuxièmement, la cessation des hostilités entre l'Éthiopie et l'Érythrée est un autre succès. La signature de l'accord de cessez-le-feu en Algérie, suivie du déploiement des forces de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies, a mis fin aux hostilités entre les deux voisins. Nous espérons que la question de la frontière sera réglée prochainement.

Cependant, nous avons encore de nombreux problèmes, des goulets d'étranglement et des lacunes dans de nombreux pays comme l'Angola, la République démocratique du Congo et la Somalie.

Néanmoins, cette réunion témoigne de la détermination du Conseil de sécurité et de l'Organisation des Nations Unies de continuer à rechercher une paix et un développement durables en Afrique. Elle permet aussi d'évaluer l'efficacité de l'assistance prêtée par l'Organisation des Nations Unies à l'OUA.

La Déclaration du Millénaire a demandé au monde d'accorder une attention spéciale à l'Afrique. Un an et quatre mois se sont écoulés depuis, et l'Afrique peut affirmer que les buts et les cadres chronologiques énoncés dans la Déclaration pour faire face à certains problèmes pressants – comme la pandémie du VIH/sida et autres maladies, la réduction de la pauvreté, ainsi que le fardeau de la dette et le problème des armes légères, qui ne sont pas sans rapport avec les problèmes précédents – ont l'apparence d'un rêve. Face à cette myriade de problèmes, la seule constante semble être leur aggravation. Qu'est-il advenu de la promesse de porter une attention accrue à l'Afrique?

C'est pourquoi, Monsieur le Président, ma délégation vous remercie encore une fois de ranimer l'intérêt à l'égard de l'Afrique dans ce débat très important. Permettez-moi de faire remarquer cependant qu'une simple journée ne suffit pas pour rendre justice aux difficiles et diverses questions que pose l'Afrique. Il faut trouver plus de temps pour consacrer à l'Afrique l'attention qu'elle mérite.

C'est pourquoi nous nous félicitons de la proposition faite par Maurice de créer un groupe de travail chargé de coordonner les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'OUA, en particulier pour la mise en oeuvre de décisions et de programmes importants. Il convient aussi d'établir des relations de travail plus étroites entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social si nous voulons progresser face aux nombreux problèmes que connaît l'Afrique, puisque la distinction entre les aspects sécuritaires et économiques de ces problèmes est plus imaginaire que réelle. Ce sont les deux côtés d'une même médaille.

Dans le même esprit, l'annonce par le Royaume-Uni qu'il utiliserait sa présidence du Conseil de sécurité, en juillet, pour donner un nouvel élan au centrage de l'attention sur l'Afrique est opportune et bienvenue. Entre-temps, il convient de conserver l'élan généré par la présente réunion.

Puisque le temps nous est mesuré, je ne vais parler que brièvement de trois questions importantes : la situation en Somalie, les pourparlers de paix au Soudan et l'application du Programme d'action sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

Sur la Somalie, je voudrais informer le Conseil que lors d'une réunion tenue à Nairobi du 13 au 24 décembre 2001, le Gouvernement national transitoire de la Somalie a signé des accords avec le Congrès de la Somalie unie/Alliance somalienne du salut, le Conseil somalien de réconciliation et de restauration et l'Alliance nationale somalienne. Les parties ont décidé d'établir à Mogadiscio un gouvernement n'excluant personne, avec un partage du pouvoir équitable entre tous les clans somaliens. Elles ont également décidé de lancer un programme de désarmement, de relèvement et d'intégration lors de la création de ce gouvernement sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Elles se sont engagées à renoncer à la violence et à régler leurs différends par le dialogue.

Son Excellence le Président Daniel T. arap Moi, du Kenya, a fait part de l'évolution positive du sommet de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) qui s'est tenu à Khartoum au début du mois. On y a décidé qu'une conférence de réconciliation sur la Somalie aurait lieu à Nairobi dans les deux mois à venir sous l'égide du Président Moi en tant que coordonnateur des États de la première ligne – le Kenya, l'Éthiopie et Djibouti. Je tiens à annoncer qu'une réunion de ministres des affaires étrangères de l'IGAD doit avoir lieu à Nairobi le 14 février 2002.

Il est donc encourageant que le processus de paix de l'IGAD sur la Somalie prenne de l'élan et continue de capitaliser sur le processus d'Arta. Le Kenya apprécie également que la visite interinstitutions des Nations Unies en Somalie ait eu lieu et que le Conseiller spécial du Secrétaire général sur l'Afrique, l'Ambassadeur Mohamed Sahnoun, demeure activement engagé dans le problème de la Somalie. Avec l'appui de l'OUA, avec d'autres appuis internationaux et celui des partenaires, un message très clair de bonne volonté est adressé aux Somaliens pour les exhorter à mettre de l'ordre chez eux.

Pendant l'année 2001, le Président Moi, en tant que Président du Comité de l'IGAD sur le Soudan, a lancé diverses initiatives pour faire avancer le processus de paix. Une des réunions les plus importantes a été le Sommet du Comité de l'IGAD sur le Soudan, tenu à Nairobi en juin 2001, auquel ont participé les Présidents du Soudan, de l'Ouganda, de Djibouti et de l'Éthiopie et le président du Mouvement de libération du peuple soudanais. La réunion a réaffirmé son attachement au processus de paix au

Soudan sur la base de la Déclaration de principes. La réunion a également félicité la communauté internationale, en particulier le Forum des partenaires de l'IGAD, de leur appui diplomatique et financier continu, en particulier de leur appui du secrétariat à Nairobi.

Suite à ce neuvième Sommet de l'IGAD, des consultations ont été engagées pour faire fusionner l'initiative Égypte-Libye sur le Soudan et l'initiative IGAD sur le Soudan. J'ai écouté très attentivement la déclaration de mon collègue, l'Ambassadeur de la Libye, et nous espérons que toutes ces initiatives convergeront au lieu de suivre des chemins parallèles.

Tandis que le secrétariat sur la paix au Soudan continue d'envisager et de faciliter les contacts et les accords, le Président Moi a nommé un envoyé spécial de l'IGAD au Soudan à la fin de décembre. L'envoyé spécial a transmis le 17 janvier un message spécial au Président Moubarak d'Égypte sur la fusion de ces initiatives. La réponse a été extrêmement positive. Les efforts que nous déployons tous conjointement vont sans doute donner des résultats dans le proche avenir.

Des consultations sont également en cours pour reprendre les négociations entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement de libération du peuple soudanais. Nous ne doutons pas que les efforts qui ont été déployés par des dirigeants régionaux et l'appui octroyé par la communauté internationale donneront des résultats prochainement et permettront de mettre fin à de nombreuses années de conflit et d'importantes pertes de vies humaines et de biens au Soudan.

Encore une fois, le Gouvernement kényen se félicite vivement de l'appui de l'OUA, des États membres de l'IGAD et de la communauté internationale.

De manière plus générale, le Kenya est fier que ses fils et ses filles aient été déployés dans diverses opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies en Afrique, en Europe et en Asie et continuera de s'acquitter de ses devoirs dans le but d'établir partout une paix et une sécurité durables.

Pour ce qui est de la mise en oeuvre du Programme d'action adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, ma délégation croit qu'il y a dans ce programme des recommandations qui pourraient avoir des résultats positifs de grande portée; si elles étaient appliquées, ces recommandations pourraient calmer les conflits persistants en cours dans la région des Grands Lacs et dans la corne de l'Afrique. Toutefois, comme dans le cas de la Déclaration du Millénaire, il ne s'est rien vraiment passé pour leur mise en oeuvre. La question de la paix et du développement durables en Afrique est au coeur de l'avenir du continent; sans la paix et le développement, le destin des Africains ne semble guère prometteur. Par le passé, l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, a tenu plusieurs réunions qui ont débouché sur de très bonnes recommandations. Il est temps que ces programmes d'action se traduisent par des résultats concrets.

La récession mondiale sévit, et le fossé qui sépare les riches des pauvres ne cesse de se creuser. En juin dernier, l'Assemblée générale a tenu une session extraordinaire sur le VIH/sida, tandis que la semaine dernière, le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement s'employait activement à examiner la question grave de la dette, l'aide publique au développement, la réduction de la pauvreté et les mesures et cibles énoncées dans la Déclaration du Millénaire. Sur tout cela pèse la menace à la sécurité, à la paix et à l'ordre internationaux qui est en corrélation directe avec le désespoir des pauvres. Cependant, il nous reste à traduire toutes ces déclarations et ces promesses en actions qui déboucheraient sur des résultats tangibles.

Enfin, l'Organisation de l'unité africaine est en train de devenir l'Union africaine et se prépare à mettre en oeuvre le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. C'est une bonne occasion pour la communauté internationale et pour l'ONU de forger un nouveau partenariat avec l'Afrique dans tous les domaines qui pèsent lourdement sur le continent. L'humanité l'exige.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Kenya des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant de l'Ouganda. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Semakula Kiwanuka (Ouganda) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi, au nom de ma délégation, de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier. Je voudrais

également remercier votre prédécesseur, le Représentant permanent du Mali, pour la façon dont il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier. Nous voudrions féliciter les nouveaux membres du Conseil de sécurité, dont deux viennent d'Afrique – le Cameroun et la Guinée – et leur souhaiter la bienvenue.

Ma délégation attache une grande importance à la question dont nous débattons à la présente séance, la situation en Afrique, et nous sommes particulièrement heureux de vous voir, Monsieur le Ministre, la présider en personne. Cela atteste de l'importance que l'on accorde à cette question. Il est révélateur que les préoccupations de l'Afrique continuent de faire l'objet d'une grande attention en ce début d'année et du nouveau millénaire afin que l'on ne perde pas l'élan qui nous mènera vers des solutions.

Ma délégation remercie sincèrement le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de son engagement personnel et inlassable et de son appui aux questions africaines et à l'amélioration du bien-être de l'Afrique. Nous sommes heureux de constater que S. E. M. Amara Essy, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) participe à cette séance.

Le dialogue entre les membres du Conseil du sécurité et les ministres africains sur des questions intéressant l'Afrique est une bonne chose car il montre que les deux parties veulent trouver des solutions, quelque difficiles et astreignantes qu'elles soient. Ceci est très encourageant, car c'est là la raison même de l'existence du Conseil de sécurité : la recherche de la paix et de la sécurité.

L'Afrique reste confrontée à beaucoup de problèmes, dont le VIH/sida, le paludisme et les conflits ne sont pas des moindres. Il y aussi les insuffisances en matière d'éducation, le problème de la dette, les déséquilibres commerciaux, la persistance de la pauvreté absolue, la fracture numérique, l'infrastructure insuffisante de l'Afrique et la pénurie de technologies appropriées. La liste est longue et le temps manque. Je limiterai donc mon intervention aux questions relatives au commerce, à l'unité régionale et aux conflits.

L'unité en Afrique progresse à un bon rythme. Dans la région des Grands Lacs, les États partenaires que sont l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie ont très rapidement constitué la Communauté de l'Afrique orientale. Je suis heureux d'informer le Conseil que l'Ouganda est à l'avant-garde des initiatives prises en faveur de l'unité et de l'intégration régionales sous tous leurs aspects. L'Assemblée de l'Afrique orientale a été inaugurée récemment par le Président Yoweri Museveni à Kampala; une cour d'appel pour l'Afrique orientale a également été mise en place, avec des juges venant des trois pays. Les barrières commerciales sont en cours d'élimination, et il règne une harmonie totale entre les États membres.

S'agissant du commerce, ma délégation est d'avis que l'Afrique doit définir clairement ce qu'elle veut. C'est à nous, les Africains, de déterminer si notre continent doit rester retardataire et préindustriel, et se concentrer uniquement sur l'agriculture de subsistance et sur l'exportation de quelques rares matières premières. Le défi pour l'Afrique consiste à prendre des mesures audacieuses et à opter pour l'industrialisation. Beaucoup de pays africains ont des superficies et des populations supérieures à celles de pays européens, et pourtant, ces pays africains vivent dans la pauvreté parce qu'ils ne sont pas industrialisés. Les conflits font partie des problèmes qui ont entravé les progrès, et il faut y mettre un terme.

Néanmoins, il faut souligner que beaucoup de pays d'Afrique sont pacifiques. L'Afrique a ainsi supprimé certains des obstacles aux investissements et a créé le nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique qui, nous l'espérons, permettra d'établir de nouvelles relations entre l'Afrique et le monde. Grâce à ce processus d'intégration, l'Afrique continuera d'améliorer ses infrastructures et son cadre macroéconomique. L'unité régionale permettra de surmonter la balkanisation excessive des 53 États du continent, par l'intermédiaire de blocs économiques tels que la Communauté du développement de l'Afrique australe oeuvre (SADC), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de l'Afrique orientale elle-même.

Ce dont on n'entend généralement pas parler – et certainement pas si fort – ce sont les réformes tout aussi importantes dont ont besoin les pays développés pour veiller à ce que leurs politiques économiques nationales soient conformes à leur capacité d'aider l'Afrique à s'aider elle-même en exportant vers les marchés des pays développés. À cette fin, les pays développés doivent rendre leurs marchés accessibles. Il ne s'agit pas là uniquement de l'accès aux marchés mais aussi de la question des subventions que les pays

développés accordent à leurs producteurs nationaux, en particulier les subventions à la production et aux exportations agricoles.

Cela veut donc dire que même si l'Ouganda, par exemple, ouvre son économie aux forces de la mondialisation, les fermiers pauvres d'Ouganda – et d'Afrique – n'auront aucune chance de sortir de leur pauvreté parce que, pour ce qui est de la production et du commerce agricoles, les conditions au niveau mondial ne sont pas les mêmes pour tous. Ceci est vrai pour l'ensemble de l'Afrique, tout comme pour l'ensemble des pays en développement.

Nous demandons donc que l'on mette un terme au protectionnisme, surtout dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques. C'est pourquoi l'Afrique se félicite de la loi sur la croissance et l'avenir de l'Afrique et comme l'a fait remarquer le Président Museveni dans l'allocution qu'il a prononcée devant l'Assemblée générale à sa cinquante-sixième session, d'autres pays développés devraient suivre l'exemple des États-Unis à cet égard et aider les pays d'Afrique à faire du commerce dans des conditions d'égalité.

En ce qui concerne les conflits, comme je l'ai déjà signalé, plusieurs parties du continent vivent dans la paix. Là où il y a des conflits, des efforts sont en cours pour les régler. Si l'on veut que ces initiatives soient couronnées de succès, le Conseil de sécurité doit jouer un rôle plus actif – par exemple, en République démocratique du Congo où il devrait accélérer la pleine mise en oeuvre de la phase III de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo.

Le processus de paix au Burundi est sur la bonne voie, grâce à la détermination de toutes les parties sous la direction du Président Museveni, et à la facilitation du Président Mandela. Nous prions instamment le Conseil de sécurité de fournir une assistance à la deuxième voie du processus de paix et de réconciliation d'Arusha, sous l'égide du Président Bongo et du Vice-Président Zuma, afin qu'ils puissent intégrer au processus les dernières factions rebelles.

S'agissant de la République démocratique du Congo, le Conseil de sécurité est déjà associé aux efforts entrepris, et l'Ouganda estime que l'Accord de Lusaka contient les solutions aux problèmes qui existent. Toutefois, l'Ouganda souhaite vivement que le Conseil de sécurité continue de collaborer avec les dirigeants régionaux pour débloquer le dialogue intercongolais et accélérer le processus de désarmement, démobilisation, réinsertion, réinstallation ou rapatriement.

En raison des contraintes de temps, je vais terminer ainsi mon intervention. Cette séance du Conseil de sécurité démontre l'intérêt continu que la communauté internationale porte à l'Afrique. Par conséquent, ma délégation demande au Conseil et à la communauté internationale de rester saisis de la question, car l'Afrique a encore besoin d'assistance pour surmonter ses nombreux problèmes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Ouganda pour les paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est M. Ibrahima Fall, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, qui va faire quelques remarques.

M. Fall : Le débat auquel nous avons assisté depuis hier a été riche en enseignements. De façon globale, on peut noter quatre séries de déclarations. Tout d'abord, des déclarations de portée générale sur la situation en Afrique, soit sur le continent en entier soit sur certaines régions, comme l'Afrique de l'Ouest, la région couverte par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ou l'Union du fleuve Mano. À côté de cette première série de déclarations, il y en a une deuxième qui porte essentiellement sur les politiques nationales à l'égard de l'Afrique. Une troisième catégorie de déclarations porte sur l'action du Conseil de sécurité en Afrique. Enfin, il y a une quatrième série de déclarations qui constitue des propositions d'initiatives d'actions du Conseil de sécurité pour l'avenir.

À cette heure tardive, le Conseil comprendra aisément qu'il ne m'est pas possible de faire même une synthèse de toutes ces catégories. Pour cette raison, je voudrais me limiter – eu égard d'ailleurs aux directives que votre délégation avait distribuées dès le début, Monsieur le Président – aux conclusions portant sur des propositions concrètes pour l'amélioration de l'action du Conseil de sécurité en Afrique.

À cet égard, il est possible de saisir ces conclusions à trois niveaux : au niveau politique, au niveau institutionnel et au niveau opérationnel. En ce qui concerne le niveau politique, la première conclusion à tirer, c'est l'accord unanime qui s'est

dégagé pour demander la mise en oeuvre rapide des conclusions et recommandations contenues dans la Déclaration du Millénaire qui concernent l'Afrique. Deuxièmement, il a été proposé que le Conseil de sécurité joue un rôle beaucoup plus proactif en ce qui concerne les questions de paix et de sécurité en Afrique, notamment par un engagement plus résolu, à temps, sans sélectivité et sur la base de mandats, de forces et de ressources en adéquation avec les réalités, à l'image de l'action que le Conseil entreprend ailleurs qu'en Afrique. Troisièmement, il a été proposé de substituer à l'actuelle culture et politique de réaction, une politique de prévention des conflits. Quatrièmement, il a été proposé que le Conseil de sécurité adopte et mette en oeuvre une approche globale et intégrée à la problématique de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique.

Cinquièmement, il a été proposé, sur le plan politique toujours, le renforcement par le Conseil de sécurité du caractère multidisciplinaire des opérations de maintien de la paix en Afrique. Sixièmement, il a été demandé que des mesures soient prises pour mettre un terme à la prolifération des armes légères, et qu'un soutien actif soit donné à l'application de la Déclaration de Bamako et au Moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères, adopté par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Enfin, toujours au plan politique et économique, une nette majorité s'est dégagée pour demander un soutien à la mise en oeuvre du nouveaupartenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui est l'initiative la plus récente initiée par les Africains eux-mêmes et à propos de laquelle le G-7 a déjà manifesté une volonté d'accompagnement. Ce sont là, Monsieur le Président, les principales conclusions sur le plan politique.

Sur le plan institutionnel, la première recommandation que je retiendrai est la demande qui a été faite que le cadre de coopération entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social soit renforcé sur le plan institutionnel. La deuxième, c'est la création d'un cadre de coopération consultative entre le Conseil de sécurité et l'Organe central du Mécanisme de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, et entre le Conseil de sécurité et de tels organes qui existent au niveau des organisations sous-régionales. En troisième lieu, il a été proposé l'établissement d'un centre de coordination des activités multisectorielles du système des Nations Unies en Afrique. En quatrième lieu, il a été proposé le renforcement des relations de coopération entre l'ONU et les institutions de Bretton Woods en ce qui concerne la problématique de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique. Enfin, il a été retenu sur le plan institutionnel le renforcement et le soutien financier et matériel de l'OUA et des organisations sous-régionales, notamment dans leur Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

Après les recommandations d'ordre politique et les recommandations d'ordre institutionnel, il y a enfin les recommandations d'ordre opérationnel. Ici, je me ferai l'écho de ceux qui ont dit que le temps de l'action a sonné. La première recommandation a été que soit rapidement mises en oeuvre les déclarations et résolutions adoptées déjà par le Conseil de sécurité lors de réunions précédentes et relatives à la coopération opérationnelle entre l'ONU et l'OUA, notamment lors de sa réunion de décembre 1999 et lors de son Sommet qui s'est tenu en septembre 2000.

La deuxième recommandation opérationnelle, c'est l'établissement au niveau du Conseil de sécurité d'un groupe de travail sur l'Afrique avec un mandat clair et orienté vers l'action.

La troisième recommandation, c'est qu'il y ait davantage de visites du Conseil de sécurité sur le terrain et en ce qui concerne les opérations de paix en Afrique.

La quatrième recommandation, c'est l'établissement d'un mécanisme permanent de suivi de l'application des sanctions décidées par le Conseil de sécurité.

En cinquième lieu, comme en ajout à cette recommandation, il a été souhaité que les sanctions décidées soient des sanctions ciblées effectives mais respectueuses de la sécurité physique et sociale des populations civiles. À cet égard, on a souhaité la finalisation de la revue des sanctions et des effets collatéraux des sanctions qui a déjà été entreprise au niveau du Conseil de sécurité.

En sixième lieu, sur le plan opérationnel, il a été souhaité la mise en oeuvre d'un mécanisme structurel de coopération entre le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité et l'OUA, en application de la

Déclaration d'Alger sur la prévention et la lutte contre le terrorisme.

Septièmement, il a été souhaité une meilleure coordination des efforts et des initiatives de paix en Afrique aussi bien au sein du système des Nations Unies qu'avec l'OUA, les organisations sous-régionales et les pays individuels.

En huitième lieu, sur le plan opérationnel, il a été relevé la déficience du financement des opérations de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, en particulier du volet réintégration, réinsertion et reconstruction, et il a été souhaité que des ressources beaucoup plus stables et viables soient accordées à ces opérations pour éviter les syndromes du Libéria et de la Guinée-Bissau.

En neuvième lieu, il a été proposé, sur le plan opérationnel, de faire du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest un outil opérationnel pour l'application de l'approche régionale intégrée du triptyque paix-sécurité-développement.

Enfin, en dixième lieu, sur le plan opérationnel, il a été décidé d'accueillir favorablement la création par le Conseil économique et social d'un groupe consultatif sur les pays émergeant d'un conflit.

Voilà, de façon tout à fait libre et non officielle une tentative de résumer les principales conclusions politiques, institutionnelles et opérationnelles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Fall de la qualité de son résumé.

Je donne à présent la parole au Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine pour quelques brefs commentaires.

M. Essy : Monsieur le Président, je voudrais tout simplement, pour terminer, vous remercier très sincèrement de votre initiative louable de terminer ce mandat sur les questions africaines. Je m'en réjouis parce que c'est une séance qui nous a tous permis de porter l'attention sur les questions africaines. Je crois qu'à travers le débat d'aujourd'hui, tous les continents – asiatique, latino-américain – comprennent mieux les problèmes africains, et je m'en réjouis.

J'aurai l'occasion à mon retour à Addis-Abeba de faire un brainstorming sur les résultats de cette session. Nous avons appris beaucoup de choses, et je suis heureux de comprendre que beaucoup de pays comprennent nos problèmes maintenant. C'est un réconfort.

Le message que je voudrais que les membres du Conseil tirent de cette session, c'est que l'Afrique est majeure. L'Afrique connaît ses problèmes; elle sait comment les résoudre; elle a besoin de moyens pour les résoudre. Bien sûr, à l'époque de la guerre froide, un grand homme disait que qui dominera l'Afrique dominera le monde. Je peux dire aujourd'hui que si l'on trouve une solution aux problèmes de l'Afrique, on trouvera une solution aux problèmes du monde aujourd'hui. Il y a un lien entre tous les conflits du monde aujourd'hui. Je pense que le Conseil consacre 60 % de ses activités à l'Afrique. Si on peut résoudre les problèmes de l'Afrique, je pense que le Conseil de sécurité pourra respirer aussi. C'est la raison pour laquelle je crois qu'il faut que tous les autres États comprennent que les chefs d'État africains aujourd'hui ont pris la décision de prendre en main la solution de leurs problèmes.

C'est vrai que quand on regarde un peu l'Afrique aujourd'hui, on est un peu inquiet. Les statistiques démontrent que pour que la pauvreté soit réduite de moitié, il faut que les pays africains puissent avoir un taux de croissance de 7 à 8 %. Or comme le Conseil le sait, aujourd'hui, le taux de croissance est de 3, 4 ou 5 %, alors que le taux de croissance de la population est de 4 %. Donc, les perspectives sont vraiment sombres. C'est la raison pour laquelle le fait qu'on associe aujourd'hui les questions de paix et les questions de développement prouve que nous avons compris que la meilleure façon de résoudre le problème, c'est de régler la question du développement.

L'Union africaine, c'est vraiment le fruit d'une réflexion mûrie depuis très longtemps, qui se concrétise aujourd'hui avec la Déclaration de Syrte. Nous allons donc en Afrique du Sud avec la création de l'Union africaine. Pour moi, c'est une source d'espérance énorme.

L'Europe a connu des guerres énormes : la guerre des Cent ans, la guerre de Trente ans, les deux grandes guerres mondiales et tous ces États travaillent aujourd'hui ensemble dans l'Union européenne. Je pense que l'avenir de l'Afrique également va procéder de cette approche, où demain, avec le barrage d'Inga au Congo, on peut avoir de l'énergie partout et mettre ensemble nos potentialités. Je pense que c'est cela

l'avenir de l'Afrique aujourd'hui. Il ne faut pas désespérer. Après 40 ans d'indépendance, je crois que nous avons les potentialités, nous avons les hommes, nous avons les chefs d'État.

Le Secrétaire général a dit qu'en fait le problème de l'Afrique n'est pas un problème de sida ni de prix des matières premières, c'est un problème de leadership. Je pense que nous avons aujourd'hui un leadership assez capable de comprendre les problèmes. Le nouveauPartenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en est une illustration. Nous avons eu des plans en Afrique. Nous avons eu le Plan d'action de Lagos; nous avons eu le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (PANUREDA) ici; nous avons eu le Traité d'Abuja; nous avons maintenant le NEPAD et je pense que les échecs passés nous permettent de mieux appréhender l'avenir avec ce NEPAD.

Donc, le seul message que je voudrais porter aux uns et aux autres, c'est que l'on attache vraiment beaucoup d'importance à la question du développement économique aujourd'hui. On dit que la paix ne fait pas bon ménage avec la pauvreté, et tant qu'il y aura la pauvreté, il n'y aura jamais de paix. On dit que ventre affamé n'a pas d'oreilles. Donc, je pense que les questions de développement doivent être liées effectivement aux questions des solutions des conflits. Je voudrais donc, Monsieur le Président, vous remercier personnellement, et remercier tous les membres du Conseil pour toute l'importance qu'ils ont donnée à cette séance.

Aujourd'hui, l'OUA – et je me rends compte depuis que je suis à Addis-Abeba – nous avons des relations avec tous les continents. Et tous les sommets de l'OUA se caractérisent par le nombre de délégations qui arrivent de partout pour montrer leur solidarité avec l'Afrique. Je voudrais donc les encourager à continuer. Nous allons faire un effort avec cette Union africaine pour faire en sorte que vraiment l'espérance placée en l'Afrique ne soit pas vaine, et que dans 10 à 15 ans, vous aurez moins de problèmes au Conseil de sécurité. Le Conseil de sécurité est aujourd'hui très chargé. Je me rappelle, il y a 10 ou 15 ans, quand un État était président du Conseil de sécurité, le Président se promenait dans le Delegates Lounge pour chercher des conflits parce qu'en fait, il n'y avait rien à faire. Il y avait simplement peut-être la résolution sur le renouvellement du *peacekeeping* de Chypre, et qu'on pouvait rester un mois sans réunion du Conseil de sécurité. C'était un drame d'être président du Conseil de sécurité et de ne pas avoir de conflit à régler. Mais aujourd'hui, vous êtes surchargés, vous êtes tous très occupés, mais j'espère que d'ici quelques années, le Conseil aura moins de problèmes, il y aura moins de questions africaines et que nous trouverons une Afrique en paix. Ce sera vraiment notre souhait le plus important. Je voudrais donc vous remercier tous. Je pars avec beaucoup d'espoir et je ne désespère pas parce qu'en définitive, je pense que l'Afrique aujourd'hui a les potentialités de réussir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Amara Essy, de ses remarques. J'espère qu'à l'avenir, il sera possible d'avoir une formule imaginative de collaboration entre l'OUA et l'Organisation des Nations Unies.

Il n'y a plus d'orateur sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de son examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil restera saisi de la question.

Avant de lever cette séance, je voudrais faire deux observations. Premièrement, je voudrais demander à M. Ibrahim Fall de bien vouloir faire distribuer le résumé qu'il a présenté, sans préjudice de leur position, à tous les membres qui ont participé au débat.

Je pense, avant de lever la séance, que je me dois d'exprimer mes sincères remerciements à tous les Ministres et à M. Amara Essy, qui sont venus à New York pour prendre part à ce débat. Je pense que ce débat a été enrichissant et que nous allons tous quitter New York avec une meilleure connaissance des besoins de l'Afrique et de la façon dont nous allons régler les problèmes de ce continent. Je voudrais également remercier tous les autres ambassadeurs et représentants permanents qui ont pris part à ce débat. Je voudrais les remercier en particulier pour la qualité de leurs interventions.

La séance est levée à 18 h 35.